

# ➤ CONTRIBUTION DES FAMILLES BTS



Frais	2018/2019	2017/2018
Frais de dossier d'inscription	120 €	115 €
Frais section graphique	110 €	100 €

Contribution des familles (hors frais de dossier d'inscription et frais section graphique)	2018/2019	2017/2018
Lycée Tech et Pro	710 €	670 €
BTS	1390 €	1350 €

Païement pour les BTS en trois mensualités	2018/2019	2017/2018
1ère mensualité	470 €	450 €
2nde mensualité	460 €	450 €
3ème mensualité	460 €	450 €
Total	1390 €	1350 €

## Divers

Il est entendu que les périodes de stage ne modifient pas le montant de la contribution des familles.

## Sécurité sociale étudiante

L'affiliation au régime de Sécurité Sociale étudiante est obligatoire pour les BTS.

L'inscription en BTS ne sera définitive qu'après cette adhésion (courant septembre).

Remettre lors de l'inscription définitive, 1 chèque d'environ 217 Euros (à l'ordre de l'OGEC St Vincent de Paul - CCP N°4818 02 S Bordeaux) remis à l'encaissement au moment de l'adhésion en septembre.

## Restauration

Un service restauration «Self» et «Cafétéria» est proposé. A la rentrée, les élèves s'inscrivent, une carte magnétique leur est donnée et les familles l'approvisionnent au fur et à mesure. Chacun a la liberté de composer son menu : repas complet, sandwich, pizza, etc. Le règlement s'effectue à chaque passage en caisse selon la composition du plateau. Les parents peuvent vérifier à tout moment la présence au Self de l'élève, grâce au ticket de caisse remis.

LA QUESTION FINANCIÈRE NE DOIT PAS ÊTRE UN OBSTACLE A L'INSCRIPTION D'UN ÉLÈVE.

LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ VOUDRONT BIEN S'ADRESSER AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT.

L'ÉTABLISSEMENT EST HABILITÉ À RECEVOIR DES BOURSIERS NATIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX.